

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ**LA SURFACTURATION—LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN ONTARIO**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le gouvernement fédéral a gardé le silence sur toutes les questions qui pourraient embarrasser le parti conservateur provincial en Ontario. Nous n'avons obtenu aucune réponse directe expliquant pourquoi le ministre des Finances avait différé la présentation de son budget ni aucune précision au sujet de la hausse de la taxe sur le gaz ou des quotas d'importation sur les automobiles japonaises.

Ce matin, une lettre que le premier ministre de la province, Frank Miller, a écrite aux médecins de l'Ontario, nous a appris que nous n'étions pas vraiment au courant des tractations secrètes entre l'Ontario et le gouvernement fédéral au sujet de la surfacturation pratiquée par les médecins. Le vice-premier ministre peut-il nous dire pourquoi le gouvernement refuse des explications au Parlement de façon à protéger le parti conservateur de l'Ontario dont la situation est très précaire?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je tiens à dire au premier ministre ou plutôt au chef de l'opposition que . . .

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Ce genre de prédiction a sans doute de quoi réjouir le député de l'opposition, mais son avenir est certainement derrière lui.

Des voix: Oh, oh!

M. Epp (Provencher): Je tiens à dire au chef de l'opposition qu'il a tort de parler de tractations secrètes. Il est totalement dans l'erreur. Voici comment nous négocions. Quand notre gouvernement a été élu, j'ai rencontré tous les ministres de la Santé et nous nous sommes ensuite réunis pour parler de l'interprétation de la Loi canadienne sur la santé et des règlements ainsi que de l'avenir du système de santé. C'est là, je crois, une de mes responsabilités.

Pendant trop longtemps, les provinces et le gouvernement fédéral se sont affrontés au lieu de coopérer au sujet de la santé. Je répondrai donc au député qu'il n'y a aucune tractation secrète, mais plutôt une concertation entre toutes les provinces et notre gouvernement.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, M. Miller a déclaré aux électeurs de l'Ontario qu'il n'avait pas encore pris de décision au sujet de la surfacturation. Néanmoins, dans la lettre qu'il a écrite aux médecins de la province, il déclare que le droit à la surfacturation est un «principe symbolique»—autrement dit un «principe sacro-saint»—même pour les médecins qui sont affiliés à l'OHIP. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-il nous dire ce que le premier ministre de l'Ontario

lui a déclaré en privé quant à ses intentions au sujet de la surfacturation? Et peut-il nous révéler quelle est la position du gouvernement fédéral au sujet de toute initiative que M. Miller pourrait prendre en faveur de la surfacturation?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur le Président, je le ferai avec plaisir. Premièrement, je n'ai pas négocié avec M. Miller qui ne m'a d'ailleurs pas demandé de négocier avec lui. Comme je l'ai dit dans ma première réponse, j'ai rencontré le ministre de la Santé de l'Ontario comme tous les autres ministres de la Santé des provinces et des territoires au sujet des questions dont j'ai déjà parlé.

• (1420)

Je tiens à informer le député que la Loi canadienne sur la santé que notre parti a appuyée lorsqu'il siégeait dans l'opposition et que notre gouvernement applique aujourd'hui n'interdit pas la surfacturation. Elle permet de retenir des fonds si la surfacturation se poursuit dans la province ou si l'on y impose un ticket modérateur.

L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DES MINISTRES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je crois évidemment le ministre sur parole. Toutefois, le premier ministre de l'Ontario a déclaré, devant différents auditoires, qu'il avait négocié dans l'espoir de faire supprimer les pénalités frappant la surfacturation. C'est ce qu'il a constamment répété d'un bout à l'autre de la province. Il a écrit aux médecins qu'il avait l'intention d'autoriser la surfacturation. Par conséquent, je demande pourquoi la question de la surfacturation a été rayée de l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres de la Santé qui doit avoir lieu les 16 et 17 mai.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, c'est très bien de poser des questions, mais elles seraient beaucoup plus utiles si elles ne reposaient pas uniquement sur des spéculations. Je répondrai au député que la question de la surfacturation et du ticket modérateur fait partie intégrante de la Loi canadienne sur la santé soit le premier article que nous avons inscrit à l'ordre du jour de notre rencontre du 16 et 17 mai.

ON DEMANDE DE DÉPOSER LA CORRESPONDANCE

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Nous avons appris que le premier ministre de l'Ontario raconte certaines choses publiquement à la population de cette province, qu'il dit autre chose aux médecins dans une lettre, et qu'il ne défend pas les intérêts des Ontariens que la surfacturation inquiète beaucoup. Dans ces conditions, le ministre acceptera-t-il au moins de déposer les lettres échangées entre son ministère et le bureau du premier ministre de l'Ontario, afin que les Ontariens sachent exactement ce qui les attend après les élections de demain?